

**UFR/Institut :**  
UPEC - UFR de Santé

**Type de diplôme :**  
Capacité de médecine

**Niveau(x) de recrutement :**  
[ Autre ]

**Niveau de diplôme :**  
Bac + 9 et +

**Lieu(x) de formation :**  
Créteil - Campus Henri Mondor

**Durée des études :**  
1 an

**Accessible en :**  
Formation continue

## Présentation de la formation

- Préparer des médecins à intervenir sur les lieux de sinistres ou de catastrophes naturelles, technologiques ou de société, conflits armés ou accidents, entraînant des victimes et dégâts en nombre, et participer à l'organisation des secours et aux soins médico-chirurgicaux « de masse » dans le cadre d'une doctrine préétablie.
- Acquérir une véritable culture de la catastrophe et du risque collectif qui reste différente de celle de la mise en oeuvre de soins d'urgence individuels.

## Capacité d'accueil

30 étudiants

## Organisation de la formation

- Les catastrophes : définitions, classification, impact médical et social, prévention et épidémiologie des risques majeurs
- Pathologie résultant des catastrophes, techniques de soins
- Tactiques, stratégie et logistique des secours aux victimes de catastrophes en France métropolitaine et dans d'autres territoires ou pays
- Aspects juridiques, administratifs, médico-légaux et financiers : réglementation, législation
- Aspects médico-psychiatriques (sauveteurs et victimes)
- Gestion des informations, relations avec les médias

Les enseignements sont organisés sous forme de séminaires.

## Contrôle des connaissances

Examen pratique « sur le terrain »  
Examen écrit

## Calendrier pédagogique

- Séminaire 1 : du 23 au 27 janvier 2023
- Séminaire 2 : du 13 au 17 mars 2023
- Séminaire 3 : du 22 au 26 mai 2023
- Exercice : le 25 mai 2023

## Modalités d'admission en formation continue

Sont autorisés à s'inscrire les médecins titulaires d'un diplôme autorisant l'exercice de la médecine dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine du candidat. Un pré-requis en médecine d'urgence est indispensable (CAMU, CMU, DESC ou certification équivalente).

Tarifs 2022-2023 :

Frais de formation financeur : 1 200 € - 502 euros de frais d'inscription

Contactez [dufmc.fc@u-pec.fr](mailto:dufmc.fc@u-pec.fr) pour toute autre situation.

## Candidature

Pré-inscription à [capacite.catastrophe@samu94.fr](mailto:capacite.catastrophe@samu94.fr) jusqu'au 18 novembre 2022 avec une lettre de motivation et curriculum vitae.

Dès réception de l'autorisation d'inscription originale signée par le responsable de l'enseignement, l'Inscription administrative devra être effectuée au plus tard un mois avant la date du premier cours auprès de la :

Faculté de Santé de Créteil  
Département universitaire de la formation médicale continue (DUFMC)  
Gestionnaire des capacités  
8, rue du Général Sarraill  
94010 Créteil Cedex

> Les modalités d'inscription étape par étape

## Responsables pédagogiques

M. le Dr. LECARPENTIER  
Hôpital Universitaire Henri Mondor – SAMU 94  
51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
94010 Créteil Cedex

Coordinateurs de l'enseignement : Docteurs Charlotte CHOLLET-XEMARD, Chadi JBEILI, Eric LECARPENTIER, Nicolas TRAVERS.

Avec le concours de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris et du RAID

## Scolarité

Inscription administrative :  
[dufmc.fc@u-pec.fr](mailto:dufmc.fc@u-pec.fr)

## Secrétariat

Chantal Vallier  
[capacite.catastrophe@samu94.fr](mailto:capacite.catastrophe@samu94.fr)